



Sécurisation des espaces scolaires rentrée 2022

publié le 13/09/2022

Descriptif :

Vous trouverez la note de service concernant la sécurisation des espaces scolaires pour la rentrée 2022.

Dans le cadre des mesures de sécurité, le Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) des écoles doit être actualisé comme précisé dans l'instruction du 12 avril 2017 (BOEN 15 du 13/04/2017) au moyen de deux documents, PPMS "Risques majeurs" et PPMS "Attentat/intrusion".

Vous retrouverez également la fiche d'évaluation pour l'exercice incendie.

Sécurisation des espaces scolaires rentrée 2022 [↗](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.